



DEMOCRACY  
COALITION  
PROJECT

## **Tableau de bord de la soixante-quatrième Assemblée générale des Nations unies**

### *Renforcement du soutien pour les résolutions des pays*

La 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations unies vit un renversement marqué du soutien jusqu' alors déclinant apporté aux résolutions spécifiques des pays, concernant des situations graves en matière de droits de l'homme. Trois résolutions périodiques, spécifiques à l'Iran, au Myanmar, et à la République populaire démocratique de Corée, virent leur soutien interrégional augmenter considérablement de la part des États membres des Nations unies. Une résolution concernant le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza reçut également un soutien sans précédent de la part de l'AGNU, signalant une détermination accrue et une approche plus équitable pour éviter que les violations intervenues pendant le conflit ne restent impunies.

Une résolution pour « lutter contre la diffamation des religions » a de nouveau été adoptée lors de la 64<sup>ème</sup> séance, mais avec un soutien affaibli, suite aux inquiétudes grandissantes des États quant à ses ramifications négatives sur la liberté d'expression. Les tentatives de certains États pour ébranler l'indépendance des procédures spéciales et des organismes créés par traité des Nations unies, suite à la divergence de points de vue entre les États membres et les experts indépendants spécialisés dans les droits de l'homme des Nations unies<sup>1</sup> furent au centre des préoccupations lors de cette 64<sup>ème</sup> session.

Dans le cadre de sa série annuelle de rapports sur le travail des organismes des Nations unies, le Democracy Coalition Project (DCP) entreprit une analyse indépendante des positions prises par les gouvernements sur certaines résolutions clés relatives aux droits de l'homme, votées lors de la 64<sup>ème</sup> Assemblée générale (AG) des Nations unies. L'analyse évalue de quelle façon les États membres honorent leurs engagements envers la promotion et la protection des droits de l'homme dans le cadre de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **MÉTHODOLOGIE**

Comme pour les années précédentes, le DCP a sélectionné un certain nombre d'indicateurs à partir des décisions prises lors de la 64<sup>ème</sup> AGNU, et a suivi les positions des gouvernements pour chacune d'entre elles. Il s'agit de résolutions procédurières, thématiques ou spécifiques à des pays, que le DCP a identifiées comme étant des indicateurs clés de l'engagement d'un gouvernement envers la promotion et la protection des droits de l'homme. Le DCP n'a pas effectué de suivi des positions des

---

<sup>1</sup> Le terme « procédures spéciales » se rapporte au système d'experts des Nations unies nommés pour étudier et rendre compte de certaines questions thématiques et spécifiques à des pays relatives aux droits de l'homme partout dans le monde.

## *Tableau de bord de la soixante-quatrième Assemblée générale des Nations unies*

gouvernements sur toutes les décisions examinées lors de l'AG, étant donné que la majorité des résolutions furent adoptées par consensus et, que pour certaines d'entre elles, le DCP ne prit pas position.

Afin de déterminer les positions des gouvernements relatives à ces questions, le DCP a consulté les archives publiques, de même que le rapport émanant du Service international pour les droits de l'homme (SIDH) concernant la 64<sup>ème</sup> Assemblée générale.<sup>2</sup> En fonction de ces informations, chaque pays fut évalué par rapport à une position « préférée », qui a été considérée comme la meilleure option en termes de protection et de promotion des droits de l'homme. Les positions des gouvernements furent ensuite comparées aux positions précédentes prises lors de la 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008, et suivies d'une flèche ↑ ou ↓ si la position du gouvernement avait changé en 2009.<sup>3</sup> Une flèche en direction du haut fut attribuée aux États dont les positions à la 64<sup>ème</sup> séance s'étaient rapprochées d'une position préférée par rapport à 2008. De même, une flèche en direction du bas fut attribuée aux pays dont les positions lors de la 64<sup>ème</sup> séance s'étaient éloignées de la position préférée.

### **RÉSOLUTIONS DES PAYS**

En dépit de tentatives par le passé d'États comme la Chine, l'Égypte, la Russie et Cuba pour éliminer les résolutions spécifiques à des pays concernant de graves violations des droits de l'homme, les États membres firent preuve d'une volonté accrue pour adopter de telles résolutions lors de la 64<sup>ème</sup> séance. Un plus grand nombre de gouvernements choisirent de soutenir des résolutions clés concernant l'Iran, le Myanmar et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), de même qu'une résolution relative au conflit de Gaza. Ceci eut pour conséquence que les trois premières résolutions périodiques obtinrent une marge d'adoption plus élevée qu'en 2008. Outre ce résultat positif, l'Iran et le Myanmar se dispensèrent d'introduire une motion de « non action » qui, si elle avait été adoptée, aurait essentiellement empêché la résolution d'être examinée.<sup>4</sup> La décision de ces deux pays de ne pas poursuivre cette stratégie à la 64<sup>ème</sup> séance suggère une reconnaissance que l'AG se refuse à ignorer ces questions, en particulier dans le cadre de la détérioration des conditions relatives aux droits de l'homme dans ces deux pays.

En dépit du soutien accru envers les résolutions spécifiques à des pays, certains États affirmèrent que ces initiatives sont politiquement motivées, qu'elles ciblent certains pays en particulier, et qu'elles sont contraires au respect des principes de « souveraineté » et de « non-ingérence ».<sup>5</sup> L'Égypte et la Malaisie déclarèrent que les résolutions spécifiques à des pays tentent d'affirmer la « supériorité de certaines parties, qui pensent que leurs valeurs, leurs cultures et systèmes social et juridique sont supérieurs à ceux des autres, et par conséquent découragent les tentatives de dialogue constructif. La Malaisie se joignit également au Myanmar pour déclarer que l'examen périodique universel (EPU)

<sup>2</sup> <http://www.ishr.ch/general-assembly>.

<sup>3</sup> L'amendement relatif à la non-discrimination de l'ICESCR. Les flèches ↑ ou ↓ indiquent qu'un gouvernement a changé de position lors de l'AG après avoir voté de manière différente sur le même amendement lors de la Troisième commission. Afin de voir le nombre de votes lors de la Troisième commission, consulter le site Internet de la 64<sup>ème</sup> séance (<http://www.un.org/ga/third/64/votingsheets.shtml>).

<sup>4</sup> Les tentatives de l'Iran et du Myanmar pour mettre fin au débat sur les droits de l'homme dans leurs pays avaient été rejetées les années précédentes.

<sup>5</sup> Bien que les déclarations fussent faites au nom des États individuels et non en celui du MNA, on fit référence aux positions exprimées dans le document final du 'XV sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des non-alignés' à Sharm El Sheikh en juillet 2009.

était le seul mécanisme approprié et impartial permettant de traiter des questions spécifiques à des pays.<sup>6</sup>

Les membres du groupe des États d'Europe occidentale (GEOA), ainsi que la République de Corée et l'Ukraine répondirent que l'EPU ne constituait que l'un des organismes des Nations unies permettant de traiter des violations des droits de l'homme spécifiques à certains pays, et que les procédures spéciales et les organismes créés par traité étaient bien plus efficaces que l'EPU pour solutionner des situations d'urgence relatives aux droits de l'homme. La Haute Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Mme Navanethem Pillay, fit remarquer que l'EPU intervient pour compléter, et non pas se substituer, à ces autres mécanismes.

Au cours du débat, l'Union européenne (UE), l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande exprimèrent leurs inquiétudes concernant des situations spécifiques à certains pays, estimant que le dialogue n'avait pas réussi à enrayer certaines violations et que par conséquent une action devait être entreprise par la communauté internationale. Les pays mentionnés comprennent l'Afghanistan, la Biélorussie, Cuba, la République démocratique du Congo, les Fidji, la Guinée, le Honduras, le Territoire palestinien occupé, le Pakistan, le Sri Lanka, l'Arabie saoudite, le Soudan, l'Ouzbékistan, et le Zimbabwe. Étonnamment, les États-Unis s'abstinrent de mentionner certains pays en particulier au cours de la discussion générale, et ils ne parrainèrent aucune résolution lors de cette session.<sup>7</sup> En fait, aucune nouvelle résolution spécifique à des pays ne fut présentée lors de la Troisième commission. Bien que cette nouvelle stratégie américaine puisse résulter de leur nouvelle politique de « pragmatisme à principes » et de « dialogue constructif », certains membres de la communauté internationale des droits de l'homme en furent désappointés, car ces derniers comptent sur les États-Unis pour mener le débat des droits de l'homme. Toutefois, les États-Unis furent félicités d'avoir soutenu pour la première fois les résolutions relatives aux droits de l'enfant<sup>8</sup> et au droit à l'alimentation<sup>9</sup>, ce qui permit à ces deux résolutions d'être adoptées par consensus.

### **Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran**

Pour la septième année consécutive, une résolution fut adoptée concernant la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran.<sup>10</sup> Parrainée par le Canada, la résolution cita un registre large d'importantes violations aux droits de l'homme, y compris la torture, les cas de plus en plus fréquents de peine capitale et d'exécution des mineurs, les exécutions publiques par lapidation, la répression des défenseurs des droits de la femme, et la discrimination contre les femmes et les minorités. Le texte mentionna également en particulier certaines violations des droits civiques et politiques qui se sont produites depuis l'élection présidentielle contestée en Iran en juin 2009, y compris les restrictions importantes imposées en matière de liberté de réunion et d'expression, et également de l'arrestation et de la persécution systématiques des membres de l'opposition, des défenseurs des droits de l'homme, et des dissidents.

---

<sup>6</sup> GA/SHC/3960, [Un expert informe la Troisième commission qu'il n'y a pas d'État qui ne viole jamais les droits de l'homme ; le système de responsabilité doit être efficace dans le plus d'États possibles](#), le 27 octobre 2009.

<sup>7</sup> Les États-Unis n'ont parrainé aucune résolution depuis 2007.

<sup>8</sup> Résolution A/RES/64/146

<sup>9</sup> Résolution A/RES/64/159

<sup>10</sup> Résolution A/RES/64/176

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

La résolution exhorte le gouvernement à mettre fin aux violations citées ci-dessus et d'entreprendre une enquête impartiale et crédible sur les allégations d'atteintes aux droits de l'homme après les élections. Elle conseille aussi vivement au gouvernement de modifier sa pratique de non-coopération avec les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme, y compris son refus d'autoriser les mandataires des Nations unies à visiter le pays au cours des quatre dernières années.<sup>11</sup> Bien que de nombreux membres de la communauté internationale des droits de l'homme ressentissent que la gravité de la situation nécessitait la nomination en Iran d'un envoyé spécial des Nations unies, celle-ci ne fut pas mentionnée dans le texte final. Cependant, la résolution invite six titulaires de mandats des procédures thématiques spéciales d'enquêter et de rendre compte des violations qui se sont produites depuis les élections de juin 2009. La résolution fut adoptée par un vote de 74 pour, 49 contre et 59 abstentions, ce qui reflète la plus forte marge d'adoption de ces quatre dernières années.<sup>12</sup>

La République dominicaine, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon sont passées d'un vote d'abstention en 2008 en vote favorable en 2009. Le Belize et l'Arabie saoudite transformèrent leur vote contre en 2008 à un vote pour en 2009. Le Congo, le Malawi, le Maroc, l'Afrique du Sud et le Togo, qui avaient tous voté contre la résolution, s'abstinrent lors du vote de 2009. Cependant, la Namibie et le Nigeria, avec le Brunei Darussalam, les Émirats arabes unis et la Bolivie, décidèrent tous de s'opposer à cette résolution lors de la séance de 2009, après s'être auparavant abstenus de voter en 2008. Quatorze membres du MNA, c'est-à-dire quatre de plus qu'en 2008, votèrent en faveur de la résolution<sup>13</sup>, alors que cinquante-trois s'abstinrent. Alors que la grande majorité des États de l'OCI continuèrent de s'opposer à la résolution, l'Arabie saoudite et l'Albanie votèrent en sa faveur, alors que le Maroc et le Togo s'abstinrent après avoir voté contre la résolution en 2008. La majorité des pays de la Communauté des démocraties (CD)<sup>14</sup> votèrent pour la résolution, et seulement onze membres s'y opposèrent. Ces États furent le Bangladesh, la Bolivie, l'Équateur, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, le Liban, la Malaisie, la Namibie, le Niger et le Sénégal. Il est à noter tout particulièrement que l'Inde est l'un des membres du Groupe initiateur (CG)<sup>15</sup> de la CD.

Iran							
Groupes régionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Afrique	53	3	16	30	4	7	3
Asie	54	15	24	11	4	7	4
Europe orientale	23	17	4	1	1	1	0
Amérique latine	33	11	5	17	0	2	2
Europe orientale et autres	29	28	0	0	1	0	0

<sup>11</sup> Bien que l'Iran ait officiellement lancé une invitation permanente à l'ensemble des procédures spéciales, il n'a en réalité pas accordé de demandes de visite depuis 2005.

<sup>12</sup> En 2008, la résolution sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran fut adoptée par un vote de 69 pour, 54 contre et 57 abstentions.

<sup>13</sup> Le Botswana, le Libéria, le Madagascar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Arabie saoudite, le Timor oriental, le Vanuatu, le Belize, le Chili, la République dominicaine, le Honduras, le Panama, le Pérou et Sainte-Lucie.

<sup>14</sup> Fondée en 2000, la Communauté des démocraties (CD) est une association d'États démocratiques qui se sont engagés à faire respecter et à renforcer les principes démocratiques dans le monde. L'association est actuellement composée de 124 gouvernements qui ont été invités à participer au Conseil ministériel de Lisbonne en 2009. Les gouvernements sont invités à participer aux assemblées biennales sur la base de leur respect des principes et des normes démocratiques établies par la CD.

<sup>15</sup> Le Groupe initiateur est un comité des 17 pays qui gouvernent les affaires de la CD : le Cap-Vert, le Chili, la République tchèque, le Salvador, l'Inde, l'Italie, la Lituanie, le Mali, le Mexique, le Maroc, la Mongolie, les Philippines, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, l'Afrique du Sud et les États-Unis.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>74</b>	<b>49</b>	<b>59</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>9</b>
---------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

Groupes interrégionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Organisation de la Conférence islamique	56	2	31	16	7	7	4
Mouvement des non-alignés	117	14	42	53	8	14	8
Union européenne	27	27	0	0	0	0	0
Communauté des démocraties	124	69	11	39	5	8	5

Les flèches ↑ ou ↓ représentent le nombre de gouvernements dont la position sur la résolution d'Iran fut soit plus soit moins favorable en 2009 par rapport à leur position précédente lors de la 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008.

### Situation des droits de l'homme au Myanmar

L'AG adopta une résolution condamnant la situation des droits de l'homme au Myanmar pour la dix-neuvième année consécutive.<sup>16</sup> La résolution de 2009, parrainée par la Suède (au nom de l'UE), a été particulièrement importante étant donné l'augmentation des violations des droits de l'homme au Myanmar au cours de l'année. En août 2009, la junte militaire assigna de nouveau à résidence surveillée pour dix-huit mois supplémentaires Daw Aung San Suu Kyi, femme politique birmane pro-démocrate et prix Nobel de la paix, en s'appuyant sur des accusations fabriquées. L'allongement de sa peine est destiné en réalité à l'empêcher de participer aux élections de 2010.<sup>17</sup> Par ailleurs, la majorité des 2000 prisonniers politiques au Myanmar n'ont toujours pas été libérés l'an dernier, malgré le vote de la résolution de l'AG demandant au gouvernement de le faire en 2008.

Une version épurée de la résolution condamne de nouveau fortement les violations systématiques des droits de l'homme au Myanmar, y compris la pratique des détentions arbitraires, les disparitions forcées, la violence sexuelle, le recrutement d'enfants-soldats, la persécution et la discrimination envers les minorités ethniques et la torture. Elle exhorte le Gouvernement à relâcher tous les prisonniers d'opinion, à garantir les étapes nécessaires en vue d'élections libres et transparentes, et à lever les restrictions relatives à la liberté de réunion et d'association. Le texte dénonce tout particulièrement la condamnation de Suu Kyi, et exige sa libération immédiate. Par ailleurs, il réclame l'entière coopération du gouvernement avec la mission de bons offices du Secrétaire général dans l'accomplissement de ses responsabilités, y compris de faciliter les visites du Représentant spécial. La résolution fut adoptée par un vote de 86 pour, 23 contre et 39 abstentions.<sup>18</sup>

<sup>16</sup> Résolution A/RES/64/238

<sup>17</sup> M. Tomás Ojea Quintana, le Rapporteur spécial sur le Myanmar, exprima des doutes sur la tenue d'élections légitimes, après avoir informé la Troisième commission que le gouvernement du Myanmar n'avait ni mis en place de lois électorales, ni déterminé une date pour les élections.

<sup>18</sup> Bien que la résolution concernant la situation au Myanmar eût débuté en 1991, elle avait été adoptée sans vote jusqu'en 2006. En 2006 elle fut adoptée par un vote de 77 pour, 64 contre et 30 abstentions. En 2007, elle fut adoptée par un vote de 85 pour, 22 contre, et 47 abstentions, tandis qu'en 2008, elle fut adoptée par un vote de 80 pour, 25 contre, et 45 abstentions.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

Myanmar							
Groupes régionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Afrique	53	12	5	14	22	7	1
Asie	54	16	12	15	11	4	1
Europe orientale	23	19	3	0	1	0	0
Amérique latine	33	12	3	9	9	4	4
Europe orientale et autres	29	27	0	1	1	1	2
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>86</b>	<b>23</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>8</b>

Groupes interrégionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Organisation de la Conférence islamique	56	11	10	20	15	4	0
Mouvement des non-alignés	117	26	20	35	36	13	3
Union européenne	27	27	0	0	0	0	0
Communauté des démocraties	124	77	3	19	25	11	7

Les flèches ↑ ou ↓ représentent le nombre de gouvernements dont la position sur la résolution du Myanmar fut soit plus soit moins favorable en 2009 par rapport à leur position précédente lors de la 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008.

À l'instar de la tendance pour toutes les résolutions spécifiques à des pays, de nombreux États membres d'Afrique et d'Amérique latine modifièrent leur position par rapport au vote de l'année précédente. Le Ghana, le Libéria, le Malawi, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, qui s'étaient tous abstenus lors de la résolution de 2008, votèrent en sa faveur lors de la 64<sup>ème</sup> séance. Alors que la majorité des États d'Afrique prirent une position neutre, seulement l'Algérie, l'Égypte, la Libye et le Zimbabwe votèrent contre la résolution. Bien que les votes des groupes des États d'Asie et d'Amérique latine fussent partagés, des États comme les Îles Salomon, Antigua-et-Barbuda et la Jamaïque permirent aux groupes de recevoir une plus grande marge de votes favorables lors de la séance, après avoir transformé leur vote d'abstention en 2008 en vote favorable en 2009. Même si une grande majorité d'États membres de l'OCI et du MNA continuèrent de s'abstenir sur la résolution, davantage de membres au sein des deux groupes votèrent en sa faveur lors de séance de 2009. En fait, treize États membres du MNA prirent une position plus favorable lors de la 64<sup>ème</sup> séance que lors de 63<sup>ème</sup> séance. La majorité des membres de la CD continuèrent de soutenir la résolution ; seulement le Bangladesh, l'Inde et la Malaisie, tous opposés à la résolution sur l'Iran, votèrent également contre la résolution sur le Myanmar.

### **Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée**

Une résolution périodique concernant la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (RPDC) fut adoptée par l'AG pour la cinquième année consécutive.<sup>19</sup> La résolution, introduite par la Suède (au nom de l'UE) et le Japon, exprime de nouveau les inquiétudes grandissantes concernant la prévalence et la gravité des violations des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels en RPDC. Elle exhorte le gouvernement à cesser immédiatement ces violations, à adresser la situation d'impunité accordée aux responsables des violations des droits de l'homme, et à mettre en place les recommandations énoncées pour la RPDC à l'aide des procédures spéciales et des organismes créés par traité des Nations unies. Elle conseille également

<sup>19</sup> Résolution A/RES/64/175

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

vivement au gouvernement de changer sa tradition de désengagement total vis-à-vis du HCDH, de même que vis-à-vis du Rapporteur spécial sur la RPDC.<sup>20</sup> La résolution fut adoptée par un vote de 99 pour, 20 contre et 63 abstentions.<sup>21</sup>

République populaire démocratique de Corée							
Groupes régionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Afrique	53	13	7	28	5	3	3
Asie	54	26	9	16	3	7	1
Europe orientale	23	18	2	1	2	0	0
Amérique latine	33	13	2	18	0	1	1
Europe orientale et autres	29	29	0	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>99</b>	<b>20</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>5</b>

Groupes interrégionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Organisation de la Conférence islamique	56	16	9	27	4	6	2
Mouvement des non-alignés	117	32	18	59	8	8	5
Union européenne	27	27	0	0	0	0	0
Communauté des démocraties	124	84	3	33	4	3	3

Les flèches ↑ ↓ représentent le nombre de gouvernements dont la position sur la résolution de la RPDC fut soit plus soit moins favorable en 2009 par rapport à leur position précédente lors de la 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008.

Ainsi que ce fut le cas lors des séances précédentes de l'AG, la résolution concernant la situation en RPDC trouva un soutien parmi un large groupe interrégional d'États. Le GEOA et le groupe des États d'Europe orientale continuèrent de fournir le plus large taux de votes favorables au sein de leurs groupes. Cinq États supplémentaires du groupe des États d'Asie, y compris la Jordanie, les Îles Salomon, le Tonga, les Tuvalu et les Émirats arabes unis, choisirent de voter en faveur de la résolution de 2009. Au sein du groupe des États d'Afrique, la Somalie vota pour la résolution malgré son opposition en 2008. Les Comores, le Bangladesh et les Bahamas retirèrent leur soutien pour la résolution en s'abstenant en 2009, alors que la Namibie vota contre la résolution après s'être abstenue en 2008. La CD resta majoritairement en faveur de la résolution lors de séance de 2009, et seulement la Namibie, l'Indonésie et la Malaisie votèrent contre la résolution.

### **Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza**

Lors de la séance de septembre 2009 du Conseil des droits de l'homme (CDH), le Juge Richard Goldstone présenta un rapport sur la Mission d'enquête des Nations unies concernant le conflit de Gaza,<sup>22</sup> qui cita des preuves de violations graves aux droits de l'homme et du droit humanitaire

<sup>20</sup> Le gouvernement de la RPDC refusa de coopérer avec le Rapporteur spécial sur la RPDC, M. Vitit Muntarbhorn, au cours de son mandat de six ans.

<sup>21</sup> En 2008, la résolution sur la situation des droits de l'homme en RPDC fut adoptée par un vote de 94 pour, 22 contre, et 63 abstentions.

<sup>22</sup> En réponse au siège militaire israélien de Gaza fin décembre 2009, le CDH convoqua sa neuvième séance spéciale en janvier 2009 pour dépêcher une mission d'enquête internationale d'urgence destinée à enquêter sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le Juge Richard Goldstone fut plus tard nommé à la tête de cette mission.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

commises à la fois par les forces israéliennes et Hamas au cours du conflit début 2009. La Mission d'enquête conclut dans son rapport que des enquêtes impartiales et complètes de la conduite des forces armées des deux parties en guerre étaient nécessaires pour mettre fin au cycle d'impunité. Il a également recommandé qu'un moyen de surveiller le progrès de ces enquêtes soit mis en place, pour assurer qu'elles soient menées conformément aux normes internationales. Lors de la séance spéciale du CDH d'octobre 2009 sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé qui comprend Jérusalem-Est, le CDH adopta une résolution<sup>23</sup> qui approuva le rapport Goldstone et recommanda que l'AG débâte du rapport lors de sa prochaine séance.

Bien qu'une importante majorité interrégionale soutint le rapport et ses recommandations, l'Australie, le Canada, Israël, les Pays-Bas et les États-Unis votèrent contre la résolution du CDH après avoir exprimé des inquiétudes sur la validité du rapport. La résolution de l'AG introduite par l'Égypte (au nom du MNA et de la Ligue arabe)<sup>24</sup> demandait au gouvernement d'Israël et aux Palestiniens d'entreprendre dans les trois mois à venir des enquêtes crédibles et indépendantes sur les violations. Elle exigeait également que le Secrétaire général rende compte à l'AG de la mise en œuvre des enquêtes dans un délai de trois mois, date à laquelle elle jugera si une nouvelle intervention du Conseil de sécurité est nécessaire.<sup>25</sup> La résolution fut adoptée par un vote de 114 pour, 18 contre et 44 abstentions.<sup>26</sup>

<b>Le rapport Goldstone relatif au conflit de Gaza</b>					
<b>Groupes régionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Afrique	53	37	0	8	8
Asie	54	38	4	6	6
Europe orientale	23	7	6	10	0
Amérique latine	33	27	1	3	2
Europe orientale et autres	29	5	7	17	0
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>114</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>16</b>

<b>Groupes interrégionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Organisation de la Conférence islamique	56	49	0	3	4
Mouvement des non-alignés	117	93	1	10	13
Union européenne	27	5	7	15	0
Communauté des démocraties	124	62	18	35	9

Le vote de l'UE, qui avait été divisé entre les États s'opposant à la résolution du CDH<sup>27</sup> et ceux qui s'étaient abstenus, se scinda en trois lors de l'AGNU. La Slovénie, qui s'était abstenue sur la résolution du CDH, se joignit à Chypre, l'Irlande, Malte et au Portugal, aux côtés de la Suisse, pour voter en faveur de la résolution de l'AG. Le plus important soutien régional provint de l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie, et seulement le Panama, les Îles Marshall, la Micronésie et Nauru votèrent

<sup>23</sup> Résolution A/HRC/RES/S-12/1

<sup>24</sup> Résolution A/RES/64/10

<sup>25</sup> En février 2010, l'AGNU adopta la résolution A/RES/64/254, qui reporte de cinq mois la date à laquelle les deux parties doivent rendre compte du progrès de leurs enquêtes.

<sup>26</sup> Résolution A/RES/64/10

<sup>27</sup> La résolution A/CDH/S-12/L.1 intitulée « Situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est ».

contre la résolution.<sup>28</sup> L'OCI apporta le soutien interrégional le plus important, et seuls le Burkina Faso, le Cameroun et l'Ouganda s'abstinrent, tandis qu'aucun pays ne vota contre. La moitié précisément des pays membres de la CD votèrent pour la résolution, ce qui représente la plus faible marge de soutien de la Communauté des démocraties pour une résolution spécifique à des pays lors de la séance de 2009. Parmi les dix-huit États de la CD qui votèrent contre la résolution, il convient de remarquer que la République tchèque, l'Italie, la Pologne et les États-Unis sont membres du Groupe initiateur. Les États-Unis s'opposèrent à la résolution, en prétextant qu'elle était « extrêmement imparfaite », « non équilibrée » et qu'elle entraverait la capacité des parties à mener leur propre processus d'investigation. Il est à noter que la Russie s'abstint lors du vote sur la résolution de l'AG après avoir soutenu la résolution du CDH. La Russie se joignit également aux États-Unis en déclarant son opposition de soumettre le rapport au Conseil de sécurité.<sup>29</sup>

## **RÉSOLUTIONS THÉMATIQUES**

### **Lutte contre la diffamation des religions**

Une résolution sur la nécessité de « lutter contre la diffamation des religions » a été de nouveau adoptée par l'AG en dépit d'une opposition incessante de la part d'experts en droits de l'homme qui s'opposent à ce concept controversé, argumentant qu'il met en danger la liberté d'expression.<sup>30</sup> En dépit de progrès récents qui ont permis de trouver un langage acceptable par tous pour cette initiative, la résolution de 2009 contient encore une part du langage problématique existant dans les versions précédentes.<sup>31</sup> Présentée par la Malaisie (au nom de l'OCI), la Biélorussie et le Venezuela, la résolution exprime de graves inquiétudes quant aux « stéréotypes négatifs liés à la religion », avec une emphase particulière sur les stéréotypes liés à l'Islam.<sup>32</sup> Elle souligne également que la liberté d'expression implique des devoirs et responsabilités particuliers, et peut par conséquent faire l'objet de certaines limites selon la loi. La résolution fut adoptée par un vote de 80 pour, 61 contre et 42 abstentions.

Les opposants à cette résolution furent en majorité les membres des groupes des États d'Europe occidentale et d'Europe orientale, alors que les membres du groupe des États d'Afrique et de l'OCI la soutinrent. Plusieurs délégations mentionnèrent sa focalisation sur une seule religion, alors que d'autres soulignèrent que la discrimination fondée sur la religion doit être débattue de sorte à ne pas porter préjudice au droit relatif à la liberté d'expression.<sup>33</sup> Plusieurs États du MNA, de l'Amérique latine et du groupe des États d'Asie retirèrent leur soutien à la résolution lors de la session de 2009.

---

<sup>28</sup> Bien que le Mexique se fût abstenu sur une résolution accueillant le rapport Goldstone au CDH, il déclara qu'il surmontait sa réserve « de cautionnement » du rapport, pour voter en faveur de la résolution de l'AG.

<sup>29</sup> Les Pays-Bas et l'Inde s'opposèrent également à ce que le rapport Goldstone soit transmis au Conseil de sécurité.

<sup>30</sup> Le 10 novembre 2009, plus d'une centaine d'O.N.G. de croyances religieuses différentes, et issues de plus de 20 pays différents, firent une déclaration commune de société civile s'opposant au concept de « diffamation des religions ». Cette déclaration affirme qu'un tel concept est incompatible avec la liberté des individus d'exprimer librement leurs pensées, leurs idées et leurs croyances.

<sup>31</sup> Au cours de la douzième séance du CDH, les États-Unis et l'Égypte travaillèrent ensemble pour proposer une résolution déclarant la nécessité de lutter contre la discrimination et l'incitation à la haine et à la violence, tout en omettant le vague concept de « diffamation des religions ».

<sup>32</sup> Résolution A/RES/64/156

<sup>33</sup> L'Inde et l'Albanie exprimèrent également des inquiétudes sur le fait que la résolution tentait de lier la « diffamation des religions » et le racisme dans sa demande que le Secrétaire général rende compte leur corrélation lors de la séance de l'AG de 2010.

## *Tableau de bord de la soixante-quatrième Assemblée générale des Nations unies*

Le Chili, le Mexique, le Panama, Sainte Lucie, l'Uruguay, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Timor oriental, le Tonga et le Vanuatu votèrent tous contre la résolution après s'être abstenus en 2008. Environ la moitié de la CD vota contre la résolution ; dix autres membres de la CD s'opposèrent à la résolution de 2009 après leur abstention ou leur absence du vote l'année précédente.<sup>34</sup> Cependant, trois membres de la CD, spécifiquement le Belize, le Cap-Vert et le Libéria décidèrent cette année de s'abstenir après s'être opposés à la résolution en 2008. Au total, huit États de plus votèrent contre la résolution en 2009, ce qui indique la réalisation grandissante parmi les pays que la résolution met en péril les normes liées aux droits de l'homme.

<i>Lutte contre la diffamation des religions</i>							
Groupes régionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Afrique	53	30	0	16	7	5	5
Asie	54	35	11	6	2	6	0
Europe orientale	23	3	17	3	0	0	0
Amérique latine	33	11	5	17	0	9	2
Europe orientale et autres	29	1	28	0	0	1	0
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>80</b>	<b>61</b>	<b>42</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>7</b>

Groupes interrégionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Organisation de la Conférence islamique	56	50	0	4	2	2	1
Mouvement des non-alignés	117	72	6	32	7	15	6
Union européenne	27	0	27	0	0	0	0
Communauté des démocraties	124	27	60	34	3	16	4

Les flèches ↑ ↓ représentent le nombre de gouvernements dont la position sur la résolution relative à la diffamation des religions fut soit plus soit moins favorable en 2009 par rapport à leur position précédente lors de la 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008.

### **Renforcement du rôle des Nations unies dans les élections**

Les États-Unis présentèrent de nouveau une résolution biennale relative au « Renforcement du rôle que joue l'Organisation des Nations unies dans la promotion d'élections périodiques et honnêtes et la démocratisation ».<sup>35</sup> La résolution réaffirme la responsabilité des États membres pour assurer un processus électoral libre et transparent. Elle souligne également que l'aide électorale des Nations unies ne sera apportée qu'à la demande de l'État concerné. Un nouveau paragraphe fut également ajouté à la résolution de 2009 pour saluer les directives contenues dans la *Déclaration de principes applicables à l'observation internationale des élections et du Code de conduite des observateurs électoraux internationaux*.<sup>36</sup> Au cours des années précédentes, cette résolution avait reçu le soutien de la presque totalité de l'AG.<sup>37</sup> Cependant, la Russie s'était opposée à ce que la résolution de 2009

<sup>34</sup> Le Chili, le Mexique, Nauru, la Nouvelle-Zélande, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sainte Lucie, le Timor oriental, l'Uruguay et le Vanuatu.

<sup>35</sup> Résolution A/RES/64/155

<sup>36</sup> La déclaration des principes de 12 pages et le Code de conduite s'y rattachant ont été développés par plus de 20 O.N.G. gouvernementales et internationales afin de parvenir à un consensus sur les meilleures pratiques pour l'observation des élections.

<sup>37</sup> La résolution de 2007 fut adoptée par un vote de 182 pour, aucun contre et 2 abstentions. La RPDC et le Swaziland s'abstinrent sur la résolution.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

fasse référence aux directives, prétendant qu'il s'agissait là de l'initiative d'une société civile, qui n'avait pas fait partie intégrante de négociations intergouvernementales, et qui était par conséquent illégitime.<sup>38</sup> Malgré le soutien apporté aux directives par l'Union africaine, l'Organisation des États américains et le Conseil de l'Europe, la Russie demanda un vote sur le paragraphe. La proposition des Russes pour supprimer le paragraphe connut un échec retentissant, avec un vote de 121 en faveur de l'insertion de la référence, 19 contre, et 28 abstentions. La résolution fut plus tard adoptée par consensus, l'Iran se dissociant du paragraphe qui avait été soumis au vote, et Cuba se dissociant de la résolution dans son entier.

<b>Renforcement du rôle des Nations unies dans les élections</b>					
<b>Groupes régionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Afrique	53	24	3	15	11
Asie	54	23	9	11	11
Europe orientale	23	20	2	0	1
Amérique latine	33	25	5	2	1
Europe orientale et autres	29	29	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>121</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>24</b>

<b>Groupes interrégionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Organisation de la Conférence islamique	56	22	6	19	9
Mouvement des non-alignés	117	56	17	28	16
Union européenne	27	27	0	0	0
Communauté des démocraties	124	103	3	11	7

Le vote sur la référence de la Déclaration illustra un préjugé défavorable important de la part de certains États membres envers la coopération entre les Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales et les membres de la société civile. Dix-sept États des groupes des États d'Asie, d'Afrique, et du groupe des États d'Amérique latine votèrent contre l'insertion de la référence.<sup>39</sup> Après avoir soutenu la résolution dans son ensemble en 2007, quatorze pays membres du MNA et cinq pays membres de l'OCI, y compris le Brunei Darussalam, l'Égypte, l'Iran, la Malaisie et le Soudan, votèrent en faveur de l'amendement de la Russie lors de la séance de 2009. Inversement, les États membres du groupe des États d'Europe occidentale et du groupe des États d'Europe orientale soutinrent en grande majorité la référence, à l'exception de la Biélorussie et de la Russie qui votèrent contre son insertion. La majorité des membres de la CD soutinrent également le texte d'origine ; la Bolivie, l'Équateur et la Malaisie, s'opposèrent notamment à la référence de la Déclaration.

### **Document final de la Conférence d'examen de Durban**

Le Soudan (au nom du G-77 et de la Chine), la Russie et la Norvège parrainèrent une décision intitulée : « Document final de la Conférence d'examen de Durban »,<sup>40</sup> approuvant

<sup>38</sup> La Russie déclara notamment qu'elle s'opposait à la référence à la Déclaration, mais qu'elle ne s'opposait pas à son contenu.

<sup>39</sup> La Biélorussie, la Bolivie, le Brunei Darussalam, la Chine, la République démocratique de Corée, l'Équateur, l'Égypte, l'Iran, la Malaisie, le Myanmar, le Nicaragua, la Fédération russe, Singapour, le Soudan, le Venezuela, le Vietnam et le Zimbabwe.

<sup>40</sup> Résolution A/64/437.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

l'aboutissement de la seconde Conférence d'examen de Durban<sup>41</sup> qui se tint en Avril 2009. Ils décidèrent de mettre en œuvre le document dans le cadre d'une mise en œuvre plus large de la Déclaration et du programme d'action de Durban. Le document final de la Conférence d'examen de Durban insiste sur la nécessité de s'attaquer avec davantage de détermination à toutes les formes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance s'y rapportant partout dans le monde. Suite à d'intenses négociations entre les États, le document final exclut toute référence à « la diffamation des religions » ainsi qu'à Israël et au conflit au Moyen-Orient. Il réaffirma également le rôle positif joué par la liberté d'expression pour lutter contre le racisme, tout en déplorant les stéréotypes désobligeants et la stigmatisation, fondés sur la religion et les croyances.

<b>Document final de la Conférence d'examen de Durban</b>					
<b>Groupes régionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Afrique	53	48	0	0	5
Asie	54	46	2	2	4
Europe orientale	23	19	0	4	0
Amérique latine	33	33	0	0	0
Europe orientale et autres	29	20	5	3	1
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>166</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

<b>Groupes interrégionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Organisation de la Conférence islamique	56	53	0	0	3
Mouvement des non-alignés	117	110	0	1	6
Union européenne	27	21	1	5	0
Communauté des démocraties	124	103	7	8	6

Israël demanda un vote sur la résolution, et il en résulta son adoption par une large majorité de 166 pour, sept contre et neuf abstentions. Pratiquement tous les membres de l'OCI et du MNA soutinrent la résolution,<sup>42</sup> mais le vote de l'UE fut partagé en trois. Les Pays-Bas furent notamment le seul État de l'UE à s'opposer à la résolution. Parmi les dix États ayant boycotté la Conférence d'examen de Durban,<sup>43</sup> les États-Unis, le Canada, l'Australie, les Pays-Bas et Israël votèrent tous contre la résolution, alors que l'Italie, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la République tchèque s'abstinrent.<sup>44</sup> Seulement deux membres du groupe des États d'Asie, les Îles Marshall et les Palaos, choisirent de voter contre la résolution. Quoi qu'il en soit, la majorité des membres de la CD votèrent pour la résolution, étayant par conséquent la conclusion de la Haute Commissaire déclarant que le

<sup>41</sup> La Conférence d'examen de Durban est le nom officiel de la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR) organisée en avril 2009 par les Nations unies. Le mandat de la Conférence était d'examiner la mise en place de la Déclaration et du programme d'action de Durban pris lors de la Conférence mondiale de 2001, qui se déroula à Durban, en Afrique du Sud. Le document final d'examen de Durban peut être consulté ici : [http://www.ohchr.org/Documents/Press/Durban\\_Review\\_Conference\\_outcome\\_document.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Press/Durban_Review_Conference_outcome_document.pdf)

<sup>42</sup> Le Vanuatu s'abstint tandis que le Tchad, la Gambie, Sao Tomé et Príncipe, les Seychelles, la Somalie et le Myanmar furent absents du vote.

<sup>43</sup> Ces États boycottèrent Durban II suite aux objections à la rhétorique « anti-israélienne » observée lors de la conférence de Durban I, même si le document final de cette conférence ne comprenait pas un tel langage.

<sup>44</sup> A noter, la République tchèque, l'Italie, la Pologne et les États-Unis sont tous membres du Groupe initiateur de la CD.

document était « un résultat significatif glorifiant une aspiration commune : défier le racisme sous toutes ses formes et œuvrer pour l'éliminer où qu'il puisse se produire. »<sup>45</sup>

### **Soutien pour le système des organismes créés par traité**

Une année seulement après la déclaration historique intitulée « Déclaration des Nations unies sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle »<sup>46</sup> présentée lors de 63<sup>ème</sup> séance de l'AG, la question de l'identité sexuelle se retrouva au cœur d'un débat animé lors de la séance de 2009, lorsque le Rapporteur spécial des Nations unies sur la lutte contre le terrorisme, M. Martin Scheinin, présenta son rapport dans lequel il interprétait 'l'identité sexuelle' comme incluant les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transsexuels et les intersexués (LGBTI). Une forte opposition à cette interprétation des membres des groupes des États d'Afrique et des États arabes aboutit à ce que la résolution sur les « Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme » fût soumise au vote pour la première fois depuis son introduction en 1966.<sup>47</sup>

Parrainée par la Finlande, la résolution de procédure biennale engage les parties à respecter leurs obligations dans le cadre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR), du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR), ainsi que des protocoles additionnels s'y rapportant. La version initiale de la résolution prit note de trois commentaires généraux adoptés par le Comité des droits de l'homme et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels relatifs aux obligations des États partis dans le cadre du Protocole additionnel, le droit à la sécurité sociale, et le droit à la non-discrimination en matière de droits économiques et sociaux et culturels, y compris sur la base de l'orientation sexuelle.<sup>48</sup>

<b>Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)</b>					
<b>Groupes régionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Afrique	53	48	0	0	5
Asie	54	19	6	11	18
Europe orientale	23	2	21	0	0
Amérique latine	33	1	14	14	4
Europe orientale et autres	29	0	28	0	1
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>70</b>	<b>69</b>	<b>25</b>	<b>28</b>

<b>Groupes interrégionaux</b>	<b>Membres</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Abstention</b>	<b>Absent</b>
Organisation de la Conférence islamique	56	40	3	5	8

<sup>45</sup> « [La Conférence d'examen de Duran sur la lutte contre le racisme a clos par un succès](#) » communiqué de presse du HCDH, avril 2009.

<sup>46</sup> La déclaration, à l'initiative de la France et soutenue par 66 autres États membres, inclut la condamnation de la violence, du harcèlement, de la discrimination, de l'exclusion, de la stigmatisation et des préjugés fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle.

<sup>47</sup> Résolution A/C.3/64/L.22

<sup>48</sup> Les paragraphes 9 et 10 en vigueur de la résolution d'origine mentionnent les obligations des États partis dans le cadre du Protocole additionnel (Commentaire général N° 33), le droit à la sécurité sociale (Commentaire général N° 19) et à la non-discrimination en matière de droits économiques, sociaux et culturels (Commentaire général N° 20). Le Commentaire général N° 20 affirme que les États partis doivent s'assurer que l'orientation sexuelle d'une personne n'est pas une entrave à l'application des droits du Pacte et qu'ils reconnaissent que la discrimination fondée sur l'identité sexuelle est interdite.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

Mouvement des non-alignés	117	67	11	21	18
Union européenne	27	0	27	0	0
Communauté des démocraties	124	25	67	20	12

La Zambie (au nom du Groupe des États d’Afrique) présenta des amendements pour supprimer deux paragraphes rapportant les Commentaires généraux, citant le « manque de clarté » du Commentaire général relatif aux obligations des parties d’État et à la nature « controversée » du commentaire de non-discrimination concernant l’orientation sexuelle et l’identité sexuelle.<sup>49</sup> Le vote pour supprimer le commentaire relatif aux obligations des d’État partis fut approuvé ; cependant, le vote pour supprimer le paragraphe contenant les commentaires sur la sécurité sociale et la non-discrimination fut dans un premier temps rejeté lors de la Troisième commission. Les deux votes furent obtenus ou perdus par une marge d’un vote unique.<sup>50</sup> La résolution dans son entier fut ensuite adoptée par un vote de 111 pour, aucun contre et 66 abstentions.

Plus tard, lors de l’Assemblée générale, l’Irak (au nom du groupe des États arabes) entreprit une seconde tentative pour supprimer toute référence aux commentaires sur la sécurité sociale et la non-discrimination ; cette tentative réussit par un vote de 76 pour, 72 contre et 26 abstentions. Le vote trouva son plus grand soutien parmi les Groupes des États d’Afrique et d’Asie, et seulement neuf États membres d’Asie et aucun État membre africain ne votèrent contre l’amendement.<sup>51</sup> L’OCI y fut également largement favorable, et seules l’Albanie et la Turquie s’opposèrent à l’amendement. Les membres des groupes des États de l’Europe occidentale et de l’Europe orientale, avec l’exception de la Biélorussie et la Russie, s’opposèrent en grande majorité à la suppression du paragraphe. La majorité des États de l’Amérique latine votèrent contre ou s’abstinrent de voter. Ces États exprimèrent leur inquiétude en disant que l’AG envoyait un message négatif aux organismes créés par traité quant à la confiance apportée à leur expertise ou au respect de leur indépendance.<sup>52</sup>

Amendement relatif à la non-discrimination sur le ICESCR (AG)							
Groupes régionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Afrique	53	41	0	6	6	8	2
Asie	54	26	9	9	10	5	7
Europe orientale	23	2	20	1	0	0	2
Amérique latine	33	7	14	10	2	1	7
Europe orientale et autres	29	0	29	0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>192</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>18</b>

Groupes interrégionaux	Membres	Oui	Non	Abstention	Absent	#↑	#↓
Organisation de la Conférence islamique	56	47	2	3	4	3	9
Mouvement des non-alignés	117	71	11	22	13	10	13
Union européenne	27	0	27	0	0	0	0

<sup>49</sup> Le groupe des États d’Afrique déclara notamment qu’il n’avait aucun problème avec le Commentaire général N° 19, mais qu’il pensait que la référence au rapport du Comité, qui comprenait ce commentaire, suffisait.

<sup>50</sup> L’amendement au PA 9 fut adopté par un vote de 70 pour, 69 contre et 5 abstentions. L’amendement au PA 10 fut rejeté par un vote de 71 pour, 72 contre et 23 abstentions.

<sup>51</sup> Chypre, le Japon, les Îles Marshall, la Micronésie, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République de Corée et le Vanuatu.

<sup>52</sup> La Finlande, le Canada, le Chili, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et le Royaume-Uni

## *Tableau de bord de la soixante-quatrième Assemblée générale des Nations unies*

Communauté des démocraties	124	29	71	18	6	8	5
----------------------------	-----	----	----	----	---	---	---

Les flèches ↑ ou ↓ représentent le nombre de gouvernements dont la position sur l'amendement relatif à la non-discrimination fut soit plus soit moins favorable lors de la 64<sup>ème</sup> séance plénière de l'AG par rapport à leur position précédente lors de la 64<sup>ème</sup> séance de la Troisième commission.

Le résultat inverse fut en partie achevé lors de l'AG, lorsque plusieurs États d'Asie et d'Amérique latine, notamment l'Afghanistan, le Tadjikistan, la Russie, la Dominique, la Guyane et Saint-Vincent-et-les-Grenadines passèrent d'un vote d'abstention sur l'amendement lors de la Troisième commission, à un vote de soutien lors de l'AG. Le Nicaragua vota également en faveur de la suppression du paragraphe après avoir voté contre au cours du vote précédent. Même si la majorité des membres de la CD votèrent contre la suppression du paragraphe, vingt-neuf votèrent pour. Parmi les États de la CD qui votèrent Oui se trouvèrent le Bahreïn, le Bangladesh, la Jordanie, le Kenya, la Malaisie et la Zambie.

### AUTRES QUESTIONS

#### **Attaques sur les procédures spéciales**

La 64<sup>ème</sup> séance vit un nombre grandissant d'attaques sur les titulaires de mandats des procédures spéciales des Nations unies, et également une mauvaise utilisation du *Code de conduite des titulaires de mandats des procédures spéciales*<sup>53</sup> (Code de conduite) par certains États en désaccord avec les opinions des Rapporteurs spéciaux. La Tanzanie (au nom du groupe des États d'Afrique), la Malaisie (au nom de l'OCI), le Soudan (au nom du groupe des États arabes), l'Inde et Sainte Lucie accusèrent tous Martin Scheinin, le Rapporteur spécial chargé de la lutte contre le terrorisme, d'avoir extrapolé son mandat en réinterprétant la définition internationalement acceptée de « l'identité sexuelle » qui inclut les personnes LGBTI.<sup>54</sup> Une féroce opposition à cette section du rapport de Scheinin obligea le Mexique, parrainant la résolution annuelle sur la « Protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste »,<sup>55</sup> à supprimer contre son gré une référence au rapport. Bien que l'omission du rapport eût permis à la résolution d'atteindre un consensus, elle constitua un précédent malheureux pour traiter des délicats problèmes liés aux droits de l'homme. Par ailleurs, les amendements furent ajoutés à la résolution, pour inclure une référence au Code de conduite et pour que le Rapporteur spécial effectue uniquement des recommandations « dans le cadre du contexte de son mandat ».<sup>56</sup>

Le Code de conduite fut utilisé à maintes reprises pour harceler les titulaires de mandats et les accuser de « réinterpréter » leurs mandats. De nombreux États membres avaient mené de semblables attaques sur les procédures spéciales lors du CDH : notamment la Chine, la Russie, le Pakistan, la Malaisie, Cuba et l'Égypte, qui rejoignirent la Tanzanie, le Soudan, l'Inde et Sainte Lucie pour harceler conjointement les Rapporteurs lors de l'AG. La Chine et le Nigéria accusèrent le Rapporteur spécial sur la torture, M. Manfred Nowak, d'avoir choisi une approche partielle de son mandat suite à

<sup>53</sup> Résolution A/CDH/5/21

<sup>54</sup> Résolution du CDH le 6/28, « La protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales tout en opposant le terrorisme », exige que le Rapporteur spécial « intègre la perspective de l'identité sexuelle dans le cadre de son mandat ».

<sup>55</sup> Résolution A/RES/64/168

<sup>56</sup> Les amendements furent adoptés par un vote de 81 pour, 73 contre et 20 abstentions.

l'insertion de remarques critiques dans son rapport sur les pays, et par conséquent de violer le Code de conduite. Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, M. Philip Alston, fut également censuré par le Kenya pour avoir soi-disant interféré dans la structure politique interne du Kenya, après qu'Alston eût critiqué les escadrons de la mort de la police. De nombreux pays membres du GEOA,<sup>57</sup> avec le Chili et l'Uruguay, défendirent l'indépendance des Rapporteurs spéciaux pour interpréter leurs mandats suivant leur opinion d'experts. Ils argumentèrent que les Rapporteurs spéciaux doivent pouvoir s'exprimer librement sur des sujets controversés afin de remplir leur mandat.

Plusieurs États d'Amérique latine et du GEOA<sup>58</sup> firent également opposition à des tentatives visant à inclure des références au Code de conduite dans de nombreuses résolutions contestées pendant cette session,<sup>59</sup> y compris la résolution sur les défenseurs des droits de l'homme. La résolution biennale, parrainée par Norvège, exprime des inquiétudes relatives à la recrudescence des attaques par certains États membres de la société civile surveillant les violations des droits de l'homme. Malgré le fait que le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme, Mme Margaret Sekaggya, se détachât des pratiques d'usage et se gardât de citer des pays spécifiques dans son rapport, la Chine, l'Égypte, le Pakistan, la Russie et la Syrie luttèrent cependant pour inclure une référence au Code de conduite dans la résolution. Ces efforts échouèrent, mais seulement après avoir effectué des compromis problématiques, y compris l'insertion de références relatives aux exigences nationales d'enregistrement des O.N.G. et aux « droits et responsabilités » des défenseurs des droits de l'homme.

### **Promotion du HCDH de NY au rang de SGA**

L'un des ces accomplissements majeurs réalisé par la 64<sup>ème</sup> AG fut la promotion du bureau de New York du HCDH au rang de Secrétaire général adjoint (SGA). Cette initiative commença lorsque la Haute Commissaire Mme Pillay préconisa une plus grande incorporation de la perspective des droits de l'homme dans le travail du secrétariat des Nations unies. En dépit de l'opposition de certains États membres, les fonds nécessaires représentant seulement 40 000 \$ furent en fin de compte alloués au sein de la cinquième Commission des Nations unies, qui s'occupe du budget des Nations unies. La promotion de ce poste accroît le statut du HCDH, et lui permet de participer à des assemblées de politique générale et d'organismes créés par traité de haut niveau. Elle reflète un engagement profond d'intégrer les droits de l'homme au sein des Nations unies.

### **CONCLUSION**

La 64<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies s'est conclue sur des résultats partagés. Des progrès considérables ont été effectués pour renforcer la position de la communauté internationale envers la situation dramatique des droits de l'homme au Myanmar, en Iran, en RPDC et dans le Territoire palestinien occupé. Même si certains États continuent de douter de l'efficacité de ces résolutions destinées à améliorer les droits de l'homme sur le terrain, aucun ne propose de meilleures alternatives

---

<sup>57</sup> L'Australie, le Canada, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

<sup>58</sup> L'Argentine, le Chili, le Canada, la Colombie, la Suède (au nom de l'UE), le Guatemala, le Mexique et la Suisse.

<sup>59</sup> Certaines délégations tentèrent d'inclure cette référence dans les résolutions traitant de la lutte contre le terrorisme, de la torture, des défenseurs des droits de l'homme et de la liberté de religion et de croyance ; cependant ils parvinrent uniquement à l'inclure dans la résolution sur la lutte contre le terrorisme.

pour solutionner des situations critiques dans certains pays où un dialogue constructif n'a pu être engagé avec le pays concerné. En dernière analyse, l'AGNU réitéra son devoir de réagir face aux crises des droits de l'homme et affirma que les États membres des Nations unies ne pouvaient pas faire preuve de silence face à de graves violations.

Même si davantage d'États soutinrent le principe de la liberté d'expression en retirant leur soutien pour la résolution sur « la lutte contre la diffamation des religions », les titulaires de mandats des procédures spéciales, les défenseurs de la société civile et des droits de l'homme, furent l'objet d'attaques grandissantes, conséquence de leur dénonciation des violations des droits de l'homme et de leur collaboration aux instruments des Nations unies en tant qu'experts. Même si les États échouèrent pour trouver des accords sur certaines questions telles que « l'identité sexuelle » et sur la valeur des résolutions spécifiques des pays, des résultats significatifs dans le cadre des droits de l'enfant et du droit à l'alimentation indiquèrent qu'un consensus pouvait être atteint malgré les différences régionales.

La division entre les groupes interrégionaux quant aux résolutions des pays fut apparente lors de la séance de 2009. L'Union européenne et la Communauté des démocraties continuèrent d'être la plus grande source de soutien pour les résolutions périodiques concernant l'Iran, le Myanmar, et la RPDC. L'UE soutint les trois résolutions à 100 pourcent, et la CD les soutint en moyenne à 62 pourcent. Inversement, l'OCI apporta en moyenne un soutien de 17 pourcent aux résolutions périodiques, alors que le Mouvement des non-alignés y apporta en moyenne un soutien de 20 pourcent. Cependant, l'OCI et le MNA virent des changements positifs depuis 2008. L'OCI connut une augmentation moyenne de trois pourcent en terme de position favorable, alors que le MNA connut une augmentation moyenne de quatre pourcent, le tout résultant en marges d'adoption plus élevées pour l'ensemble des trois résolutions. Les résolutions périodiques concernant l'Iran, la RPDC, et le Myanmar atteignirent de plus hautes marges de victoire de 66 pourcent, 9 pourcent, et 15 pourcent par rapport à 2008.

En contraste remarquable avec cette tendance, le MNA et l'OCI apportèrent un bien plus grand soutien à la résolution relative au conflit de Gaza, que les pays membres de l'UE et de la CD. Plus de 85 pourcent des pays membres de l'OCI et 79 pourcent du MNA votèrent pour la résolution. Par contre, l'UE et la CD, avec respectivement 19 pourcent et 50 pourcent, apportèrent leur plus faible soutien à une résolution spécifique à un pays. Ce retournement observé parmi les régions et les groupes suggère que des considérations politiques, plutôt que des déclarations idéologiques ou des considérations liées aux droits de l'homme, continuent d'avoir plus de poids que les États ne sont prêts à admettre lorsqu'ils votent sur une résolution.

De nombreux membres de la CD se détournèrent de la position préférée favorable à la promotion des droits de l'homme adoptée à la majorité. Même si la plupart des États démocratiques soutinrent les trois résolutions périodiques des pays, et que la moitié soutint la résolution sur Gaza, plusieurs membres de la CD s'opposèrent à la censure des violations des droits de l'homme dans ces territoires. Onze États de la CD votèrent contre la résolution sur l'Iran,<sup>60</sup> et parmi ces derniers, trois d'entre eux votèrent contre la résolution sur la RPDC et le Myanmar. L'Inde et le Bangladesh votèrent contre la résolution sur l'Iran et le Myanmar, alors que l'Indonésie et la Namibie votèrent contre la résolution sur l'Iran et la RPDC. La Malaisie malheureusement vota contre les trois résolutions. Il faut noter que

---

<sup>60</sup> Le Bangladesh, la Bolivie, l'Équateur, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, le Liban, la Malaisie, la Namibie, le Niger et le Sénégal.

## *Tableau de bord de la soixante-quatrième Assemblée générale des Nations unies*

le Bangladesh, l'Irak et la Malaisie firent partie du petit groupe de pays membres de la CD faisant l'objet de recommandations négatives de la part du Comité Consultatif International (CCI),<sup>61</sup> un comité indépendant d'experts de la CD, qui rapporta que ces États n'avaient pas respecté les principes démocratiques. Il est intéressant de noter que tous les États mentionnés ci-dessus votèrent pour la résolution sur le conflit de Gaza et rejoignirent la majorité des membres de la CD en votant en faveur du Document final de la Conférence d'examen de Durban. Inversement, l'Australie, le Canada, Israël, les Îles Marshall, les Pays-Bas, les Palaos et les États-Unis votèrent contre les résolutions relatives au conflit de Gaza et à la Conférence d'examen de Durban.<sup>62</sup> Concernant la résolution sur le renforcement du rôle des Nations unies dans les élections, la Malaisie, la Bolivie et l'Équateur furent les seuls membres de la CD à voter en faveur de la suppression de la référence à la *Déclaration des principes relative à l'observation internationale d'élections*.

Il est important de noter que tous les États n'ont pas voté systématiquement comme leurs groupes régionaux ou interrégionaux respectifs. L'Albanie, l'Argentine, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Chili, Chypre, l'Irlande, Malte, le Mexique, le Pérou, le Portugal, la Slovénie, les Îles Salomon, la Suisse et le Timor oriental voulurent se démarquer par principe en votant en faveur de l'ensemble des résolutions des pays. Globalement, le Chili, Chypre, l'Irlande, Malte, le Mexique, le Portugal, la Slovénie et la Suisse continuèrent à avoir le meilleur bilan des droits de l'homme pour l'ensemble des questions examinées par l'évaluation du DCP de la 64<sup>ème</sup> AGNU.

---

<sup>61</sup> Le CCI a été fondé pour renforcer le processus d'invitation de la CD grâce à l'émission de recommandations selon lesquelles du gouvernement méritent d'être invités à rejoindre le groupe selon les normes internationales de démocratie et de droits de l'homme. Les recommandations de l'IAC peuvent être consultées sur : <http://www.demcoalition.org/site09-2008/pdf/Complete%20IAC%20Report.pdf>.

<sup>62</sup> Les autres membres de la CD qui votèrent contre la résolution sur le conflit de Gaza sont : la République tchèque, l'Italie, l'Allemagne, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, la Micronésie, Nauru, le Panama, la Pologne, la Slovaquie et l'Ukraine.

**Tableau de bord : comment les États membres des Nations unies votèrent sur des résolutions sélectionnées lors de la 64<sup>ème</sup> Assemblée générale en 2009<sup>1</sup>**

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Afrique</b>										
<b>Algérie</b>	O	Non	Non	Non	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Angola</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Abstention ↑
<b>Bénin</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Botswana</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Burkina Faso</b>	O	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Absent	Oui	Oui	Absent ↑
<b>Burundi</b>	O	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Abstention	Absent	Oui	Oui	Oui
<b>Cameroun</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui

<sup>1</sup> Le changement d'une position préférée de « Non » à « Absent », « Abstention » ou « Oui », ou le changement d'une position préférée de « Oui » à « Abstention », « Absent » ou « Non » fut suivi d'un i. Le changement d'une position d'« Abstention » ou « Absent » en une position préférée de « Oui » ou « Non » fut suivi d'un h. Le changement d'une position d'« Abstention » ou « Absent » qui transformait la position préférée de « Oui » ou « Non » fut suivi d'un i. Le changement représente généralement une modification de la position en 2009 par rapport à la position précédente prise lors de 63<sup>ème</sup> séance qui se tint en 2008, avec l'exception de l'amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR qui dénote qu'un gouvernement changea de position lors de l'AG après avoir voté de manière différente sur le même amendement lors de la Troisième commission.

<sup>2</sup> Les participants à la Communauté des démocraties (CD) furent suivis d'un P, les observateurs furent suivis d'un O. Seuls les participants sont considérés comme étant des membres de la CD.

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Cap-Vert</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Absent	Abstention ↓	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>République centrafricaine</b>		Abstention	Absent	Abstention	Oui	Absent	Absent	Oui	Absent	Absent
<b>Tchad</b>		Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui ↓	Absent	Absent	Absent	Oui ↓
<b>Comores</b>		Non	Absent	Abstention ↓	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Congo</b>		Abstention ↑	Abstention	Abstention	Oui	Oui ↓	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Côte d'Ivoire</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>République démocratique du Congo</b>	O	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui ↓	Absent	Oui	Oui	Oui
<b>Djibouti</b>	O	Absent	Absent	Absent	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Égypte</b>	O	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Guinée équatoriale</b>		Non ↓	Absent	Non ↓	Absent	Abstention	Oui	Oui	Absent	Abstention
<b>Érythrée</b>		Non	Absent ↓	Oui	Oui	Oui	Absent	Oui	Oui	Oui
<b>Éthiopie</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Oui	Abstention ↑
<b>Gabon</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Gambie</b>		Absent ↑	Absent	Absent	Oui	Absent ↑	Abstention	Absent	Oui	Absent ↑

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Ghana</b>	P	Abstention	Oui ↑	Oui	Oui	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Guinée</b>		Non	Absent	Abstention ↑	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Guinée-Bissau</b>	O	Abstention	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention ↑
<b>Kenya</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Lesotho</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Abstention ↑	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Liberia</b>	P	Oui	Oui ↑	Oui	Abstention	Abstention ↓	Abstention	Oui	Oui	Abstention ↑
<b>Libye</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Madagascar</b>		Oui ↑	Abstention	Oui	Absent	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Malawi</b>	P	Abstention ↑	Oui ↑	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Mali</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Mauritanie</b>		Non	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Maurice</b>	P	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Abstention	Absent	Oui	Oui	Abstention ↑
<b>Maroc</b>	P	Abstention ↑	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Mozambique</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Namibie</b>	P	Non ↓	Oui ↑	Non ↓	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Niger</b>	P	Non	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Nigeria</b>	O	Non ↓	Oui ↑	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Rwanda</b>	O	Abstention	Absent	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui	Oui	Absent ↑
<b>São Tomé-et-Príncipe</b>	P	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent ↑	Absent	Absent	Absent	Absent
<b>Sénégal</b>	P	Non	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Seychelles</b>	P	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Oui	Absent	Oui	Absent
<b>Sierra Leone</b>	O	Abstention	Absent	Oui ↑	Oui	Absent ↑	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Somalie</b>		Non	Absent	Oui ↑	Oui	Oui	Absent	Absent	Oui	Oui
<b>Afrique du Sud</b>	P	Abstention ↑	Oui ↑	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Soudan</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Swaziland</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Tanzanie</b>	P	Abstention	Oui ↑	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Togo</b>		Abstention ↑	Oui	Oui	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Tunisie</b>		Non	Absent	Absent	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Ouganda</b>	O	Abstention	Absent	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Zambie</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Abstention	Absent	Oui	Oui	Oui
<b>Zimbabwe</b>		Non	Non	Non	Oui	Absent ↑	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Asie</b>										
<b>Afghanistan</b>	O	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui ↓
<b>Bahreïn</b>	P	Absent ↑	Abstention	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui	Absent	Oui
<b>Bangladesh</b>	P	Non	Non	Abstention ↓	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui
<b>Bhoutan</b>	P	Abstention	Absent	Oui	Absent	Oui	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Brunei Darussalam</b>		Non ↓	Non	Abstention	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Cambodge</b>	O	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Absent	Absent
<b>Chine</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Chypre</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>La République populaire démocratique de Corée</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Fidji</b>		Oui	Absent	Oui	Absstention	Absstention ↑	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Inde</b>	P	Non	Non	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Indonésie</b>	P	Non	Absstention	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Iran</b>		Non	Absent ↑	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Irak</b>	P	Non ↓	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Japon</b>	P	Oui	Oui	Oui	Absstention	Absstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Jordanie</b>	P	Absstention	Absstention	Oui ↑	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>Kazakhstan</b>		Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Kiribati</b>	P	Oui	Absent	Oui	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
<b>Koweït</b>	O	Non	Absstention	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>Kirghizstan</b>		Non	Absstention	Absstention	Absent	Oui	Absent	Oui	Absent	Absent
<b>République démocratique populaire lao</b>		Absstention	Non	Absent	Oui	Oui	Absent	Oui	Absent	Absent
<b>Liban</b>	P	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>Malaisie</b>	P	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Maldives</b>	O	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Absent	Absent
<b>Îles Marshall</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Absent	Non ↑

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Micronésie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Absent	Absent	Non ↑
<b>Mongolie</b>	P	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Absent	Absent
<b>Myanmar</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Absent	Absent	Oui ↓
<b>Nauru</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non ↑	Absent	Absent	Absent	Absent
<b>Népal</b>	O	Absstention	Absstention	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Oman</b>	O	Non	Non	Non	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>Pakistan</b>	O	Non	Absstention	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>Palaos</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Absent	Non ↑
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	P	Oui ↑	Absent	Oui	Absstention	Non ↑	Oui	Oui	Non	Non
<b>Philippines</b>	P	Absstention	Absent	Absstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
<b>Qatar</b>	O	Non	Absstention	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui
<b>République de Corée</b>	P	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Samoa</b>	P	Oui	Absent ↓	Oui	Absstention	Non	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Arabie saoudite</b>		Oui ↑	Absstention	Oui	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Oui

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Singapour</b>		Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Non	Oui	Abstention	Abstention
<b>Îles Salomon</b>		Oui ↑	Oui ↑	Oui ↑	Oui	Absent	Absent	Oui	Oui	Absent ↑
<b>Sri Lanka</b>		Non	Non	Abstention ↑	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Abstention
<b>Syrie</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Tadjikistan</b>		Non	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Abstention	Oui ↓
<b>Thaïlande</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Timor oriental</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non ↑	Oui	Oui	Abstention	Abstention ↑
<b>Tonga</b>	O	Oui ↑	Oui ↑	Oui ↑	Abstention	Non ↑	Absent	Abstention	Absent	Absent
<b>Turkménistan</b>		Non	Absent	Abstention	Absent	Oui	Absent	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Tuvalu</b>	P	Abstention ↓	Absent	Oui ↑	Absent	Abstention	Absent	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Émirats arabes unis</b>		Non ↓	Abstention	Oui ↑	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Oui
<b>Ouzbékistan</b>		Absent ↑	Absent ↑	Absent ↑	Oui	Oui	Abstention	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Vanuatu</b>	P	Oui	Absent	Oui	Absent	Non ↑	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Vietnam</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Absent	Absent
<b>Yémen</b>	O	Absent ↑	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Oui	Oui

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Europe orientale</b>										
<b>Albanie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Arménie</b>	O	Non	Oui	Absent	Oui	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Azerbaïdjan</b>	O	Non	Non	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Non	Abstention ↓
<b>Biélorussie</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
<b>Bosnie et Herzégovine</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Bulgarie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Croatie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>République tchèque</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Estonie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Géorgie</b>	P	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Hongrie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Lettonie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Lituanie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>L'ancienne République yougoslave de Macédoine</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Moldavie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Monténégro</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Pologne</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Roumanie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Fédération russe</b>	O	Non	Non	Non	Abstention	Oui	Non	Oui	Oui	Oui ↓
<b>Serbie</b>	P	Absent ↑	Absent	Absent	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Slovaquie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Slovénie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Ukraine</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Amérique latine</b>										

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Antigua-et-Barbuda</b>	P	Abstention	Oui ↑	Abstention	Oui	Abstention ↑	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Argentine</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Bahamas</b>	P	Abstention ↓	Abstention	Abstention ↓	Oui	Abstention ↑	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Barbade</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Belize</b>	P	Oui ↑	Absent	Oui	Oui	Abstention ↓	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Bolivie</b>	P	Non ↓	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Abstention ↓
<b>Brésil</b>	P	Abstention	Abstention ↓	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Chili</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non ↑	Oui	Oui	Non	Non
<b>Colombie</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Costa Rica</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Cuba</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui ↓
<b>Dominique</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Oui	Absent	Oui	Abstention	Oui ↓
<b>République dominicaine</b>	P	Oui ↑	Abstention ↓	Abstention	Oui	Oui ↓	Oui	Oui	Non	Non
<b>Équateur</b>	P	Non	Abstention	Abstention	Oui	Abstention	Non	Oui	Non	Non

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>El Salvador</b>	P	Oui	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
<b>Grenade</b>	P	Absstention	Absent	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Guatemala</b>	P	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Guyana</b>	P	Absstention	Oui ↑	Absstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Absstention	Oui ↓
<b>Haïti</b>	P	Absstention	Oui ↑	Absstention	Oui	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Absstention
<b>Honduras</b>	P	Oui	Absent ↓	Oui	Absent	Absstention ↑	Oui	Oui	Absent	Non ↑
<b>Jamaïque</b>	P	Absstention	Oui ↑	Oui ↑	Oui	Absstention ↑	Oui	Oui	Absstention	Oui
<b>Mexique</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non ↑	Oui	Oui	Non	Non
<b>Nicaragua</b>	O	Non	Non	Absstention	Oui	Oui	Non	Oui	Absent	Oui ↓
<b>Panama</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non ↑	Oui	Oui	Non	Non
<b>Paraguay</b>	P	Absstention	Absent ↓	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Pérou</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Absstention	Oui	Oui	Non	Non
<b>Saint-Kitts-et-Nevis</b>	P	Absstention	Absent	Absstention	Absent	Absstention	Oui	Oui	Absent	Absent
<b>Sainte-Lucie</b>	P	Oui	Absstention	Oui	Oui	Non ↑	Absstention	Oui	Absstention	Oui
<b>Saint-Vincent-et-</b>	P	Absstention	Absent	Absstention	Oui	Oui	Absstention	Oui	Absstention	Oui ↓

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>les-Grenadines</b>										
<b>Suriname</b>	P	Abstention	Absent	Abstention	Oui	Oui	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Trinidad-et-Tobago</b>	P	Abstention	Abstention	Abstention	Oui	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Abstention
<b>Uruguay</b>	P	Abstention	Oui	Oui	Abstention	Non ↑	Oui	Oui	Non	Non
<b>Venezuela</b>		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Absent	Absent ↓
<b>Europe orientale et autres</b>										
<b>Andorre</b>	P	Oui	Oui ↑	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Australie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
<b>Autriche</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Belgique</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Canada</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
<b>Danemark</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Finlande</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>France</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Allemagne</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Grèce</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Islande</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Irlande</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Israël</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
<b>Italie</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Liechtenstein</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Luxembourg</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Malte</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Monaco</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Absent	Absent	Non
<b>Pays-Bas</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
<b>Nouvelle Zélande</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non ↑	Oui	Abstention	Non	Non
<b>Norvège</b>	P	Oui	Abstention ↓ <sup>o</sup>	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Portugal</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Saint-Marin</b>	P	Oui	Absent ↓	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non

*Tableau de bord de la soixante-quatrième  
Assemblée générale des Nations unies*

	CD <sup>2</sup>	Iran (AG)	Myanmar (AG)	République démocratique populaire de Corée (AG)	Le rapport Goldstone sur le conflit de Gaza (AG)	Lutte contre la diffamation des religions (AG)	Amendement du rôle des Nations unies dans les élections (Troisième commission)	Document final de la Conférence d'examen de Durban (AG)	Soutien des organismes créés par traité	
									Amendement des obligations de reporting au ICCPR (Troisième commission)	Amendement relatif à la non discrimination sur l'ICESCR (AG)
<i>Nombre de votes</i>		Oui : 74 Non : 49 Abstention : 59 Absent : 10	Oui : 86 Non : 23 Abstention : 39 Absent : 44	Oui : 99 Non : 20 Abstention : 63 Absent : 10	Oui : 114 Non : 18 Abstention : 44 Absent : 16	Oui : 80 Non : 61 Abstention : 42 Absent : 9	Oui : 121 Non : 19 Abstention : 28 Absent : 24	Oui : 166 Non : 7 Abstention : 9 Absent : 10	Oui : 70 Non : 69 Abstention : 25 Absent : 28	Oui : 76 Non : 72 Abstention : 26 Absent : 18
<i>Vote préféré</i>		<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
<b>Espagne</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Suède</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Suisse</b>	P	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>Turquie</b>	P	Absent	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
<b>Royaume-Uni</b>	P	Oui	Oui	Oui	Abstention	Non	Oui	Oui	Non	Non
<b>États-Unis d'Amérique</b>	P	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

\* Les Kiribati ne font partie d'aucun groupe régional.

° La Norvège déclara après le vote qu'elle n'avait pas l'intention de voter Oui.